



2003 - 2018 : 15 ans déjà ! « Echanger et mutualiser pour mieux réussir »
Membre du réseau « RESET » - Agrément Entreprise solidaire

... VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO ...

Veille info du 25 mai 2018 : **Les sénateurs en rangs serrés pour défendre les centres-villes**

Source : extraits de l'article de Michel Tendil publié le 25/05/2018 sur Localtis

Revitalisation des centres-villes et des bourgs

Phénomène rare : quelque 230 sénateurs ont apposé leur signature à la proposition de loi Pointereau-Bourquin visant à instaurer un "Pacte national pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs". Le texte comprenant 31 articles va être examiné en commission puis en séance les 12 et 13 juin.

A savoir la [proposition de loi](#) de 31 articles portée par les sénateurs Martial Bourquin (PS, Doubs) et Rémy Pointereau (LR, Cher).. La Haute Assemblée rappelle que cette proposition de loi a reçu le soutien de nombreuses associations d'élus (AMF, AMRF, APVF) et professionnelles. Elle sera à présent examinée en commissions puis en séance les 12 et 13 juin. "Il est à espérer que, dans cette perspective, le gouvernement comprendra la nécessité de compléter le plan 'Action cœur de ville' et jouera le jeu du dialogue avec le Sénat pour l'avenir de nos territoires", souligne le Sénat, alors que dans le même temps les députés ont entamé les discussions autour du projet de loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), dont l'article 54 instaure l'Opération de revitalisation de territoire (ORT), principal instrument du plan Action cœur de ville qui cible les centres de 222 villes moyennes. Le projet de loi arrivera en séance le 30 mai, après avoir été amendé en commissions.

Les députés ont élargi aux centres-villes couverts par une ORT le champ d'intervention d'Epereca (Etablissement public national pour l'aménagement et la restructuration des espaces commerciaux et artisanaux) aujourd'hui limité aux quartiers. Une mesure également soutenue dans la proposition de loi sénatoriale, qui vise à épauler les collectivités ayant peu de ressources en ingénierie.

Le point sur notre implication :

Notre association a anticipé ce débat et a déjà produit des propositions pour la revitalisation des centres-villes (voir dans notre manifeste d'octobre 2017 la proposition n°8)

Entreprises et territoires d'Avenir est en contact avec des députés et des sénateurs ainsi que des élus locaux impliqués dans cette démarche, tels que le maire d'Aubagne et vice président de la métropole Aix Marseille Provence, M. Gérard GAZAY, M. Jean-François PARIGI (député LR de Meaux), M. Martial BOURQUIN (sénateur SOC du Doubs), M. Rémy POINTEREAU (sénateur LR Centre-Val de Loire), M. Patrick VIGNAL (LREM – Président de l'association centres-villes en mouvement)

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce projet

Le texte de cette veille info, sera archivée et consultable dans la rubrique [téléchargements de notre site internet](http://www.entreprises-territoires-avenir.org) : www.entreprises-territoires-avenir.org

Veille info Entreprises et Territoires d'Avenir 04 66 38 28 36